

Gérant

Salvatore IANNI

Bureau de Fontaine

130 Bd Joliot Curie

38600 Fontaine

☎ 04 76 26 68 09

Agrément : E 11 03 38 08750

✉ : fontaine@bastille-formation.com

Brochure de renseignements AAC

Plus de renseignements sur

<http://bastille-formation.com/>



Bienvenue dans votre centre de formation à la conduite *Bastille Formation*.

Apprendre à conduire est un acte important, c'est pour cela que nous mettons tout en œuvre afin que votre formation se déroule le plus efficacement possible :

- Une équipe hautement **qualifiée**, expérimentée et à votre **écoute**
- **2 établissements** pour mieux vous accueillir
- La **transparence** des prestations et des prix
- Un paiement en **5 fois sans frais** et l'engagement de **prix fixe** jusqu'à la fin de la formation
- Des **horaires souples**
- Du matériel à la **pointe de la technologie**
- Un service **gratuit** de prise à domicile
- Une réponse à vos besoins et la **personnalisation de votre formation**
- Des **examens fréquents** et une formation rapide

Le permis de la réussite

1. Tarifs et modalités de paiement.....	2
Forfait : Code + conduite	2
Rendez-vous pédagogiques.....	3
Prestations unitaires ou supplémentaires AAC	4
2. Récapitulatif des formules	5
3. Pièces à fournir	6
4. Restitution d'un dossier	6
5. Aides au financement.....	7
6. Délais administratifs.....	7
7. Horaires d'ouverture	8
8. Programme cours de code	8

1. Tarifs et modalités de paiement

Ces tarifs sont indiqués TTC (TVA 19.6%).

Forfait : Code + conduite

955 €uros

Ce forfait comprend :

- ✓ **La formation code** :
11 cours de code et tests de contrôles illimités
- ✓ **20 heures de leçons de conduite** à 43.5 €uros
- ✓ **La 1^{ère} présentation à l'examen code** gratuite*
* Indice B1, et 85% de réussite minimum aux tests de contrôles
* Hors examen non francophone / oral
- ✓ **La 1^{ère} présentation à l'examen de conduite** gratuite*
* Indice B../ I et les 4 étapes de formation validées
- ✓ **Les fournitures pédagogiques.**
1 livre de code et 1 carnet de vérifications
- ✓ **L'Assurance** « spéciale élèves »
- ✓ **Le paiement en 5 fois sans frais.**

Ce forfait ne comprend pas :

- ✓ L'évaluation de départ informatisée ou en voiture (obligatoire avant l'inscription sauf permis étranger, retrait de permis et si déjà effectuée dans une autre auto-école, sur présentation du document) – Possibilité d'évaluation gratuite
- ✓ Les frais de constitution de dossier
- ✓ Les rendez-vous pédagogiques

Paiement en 5 fois sans frais :

Date limite de règlement		Montant à régler
Mensuel*	Terme Echu	
Le jour de l'évaluation		Prix de l'évaluation (39 € ou 49 € selon formule choisie)
Le jour de l'inscription		115 €
1 mois après inscription	Avant examen code	210 €
2 mois après inscription	7ème leçon de conduite	210 €
3 mois après inscription	14ème leçon de conduite	210 €
4 mois après inscription	20ème leçon de conduite	210 €

*Sous réserve d'acceptation de votre dossier par notre partenaire Crefidis

Rendez-vous pédagogiques

299 €uros

Comprend les rendez-vous pédagogiques obligatoires et l'audit de conduite (facultatif):

- ✓ Le **rendez-vous pédagogique préalable** composé de :
 - 1 audit de conduite : 1 heure de pratique pour 2 accompagnateurs maxi (facultatif)
 - 1 heure de conduite pour l'élève et d'écoute pour l'accompagnateur.
 - 1 heure de bilan en salle + un guide de l'accompagnateur.

- ✓ Le **premier rendez-vous pédagogique** (après 4 à 6 mois de conduite et au moins 1000 km parcourus), composé de :
 - 1 heure de conduite
 - 2 heures d'entretien en salle : sensibilisation à la sécurité routière

- ✓ Le **deuxième rendez-vous pédagogique** (2 mois avant les 18 ans au moins 3000 km parcourus), composé de :
 - 1 heure de conduite
 - 2 heures d'entretien en salle : sensibilisation à la sécurité routière

Modalités de paiement :

Date limite de règlement	Montant à régler
Jour de l'audit de conduite	109 €
Jour du rendez-vous pédagogique 1	95 €
Jour du rendez-vous pédagogique 2	95 €

Prestations unitaires ou supplémentaires AAC

Tarifs contractuels jusqu'à réussite du permis

FORMATION THEORIQUE - CODE	€uros
Cours théorique individuel avec enseignant	43
Tests de contrôles valable 06 mois	295
Forfait Internet Public "code en ligne" Easyweb : 60 séries identiques à l'établissement	249
Renouvellement, après 06 mois, du forfait tests de contrôles N°2 (valable 06 mois)	140
Forfait Internet "code en ligne" Easyweb : 60 séries identiques à l'établissement pour élèves inscrits	39
Présentations aux examens théoriques (1 ^{ère} ou 2 ^{ème})	85
Présentations aux examens théoriques (3 ^{ème} ou 4 ^{ème})	95
Présentations aux examens théoriques (5 ^{ème} et plus)	105
FORMATION PRATIQUE - CONDUITE	€uros
Evaluation de départ informatisée	39
Evaluation de départ en voiture	49
Une leçon pratique Auto (1 heure)	43.5
Audit de conduite pour accompagnateur(s)	43.5
Voyage école, Circuit montagne (2 heures)	87
Une leçon de conduite sur simulateur de dérapage (2 heures)	95
Présentations aux examens pratiques Auto et Moto (1 ^{ère} ou 2 ^{ème})	115
Présentations aux examens pratiques Auto et Moto (3 ^{ème} ou 4 ^{ème})	125
Présentations aux examens pratiques Auto et Moto (5 ^{ème} et plus)	145
AUTRES PRESTATIONS	€uros
Rectificatifs sur dossier	Gratuit
Frais de constitution de dossier / transfert pour théorie et pratique	90
Droit d'inscription (transfert de dossier pratique seule)	120
Droit d'inscription (transfert de dossier suite échec examen pratique)	200
Démarches administratives (duplicata, visite médicale, changement de catégorie)	43
Actualisation du N° NEPH dossier "Cerfa 02" (obligatoire après 6 ans)	43
FOURNITURES PEDAGOGIQUES	€uros
Livret d'apprentissage B (tarifs fixés par l'Editeur susceptible de changement sans préavis)	2.50
Livre de code "AUTOGUIDE"	19
Cahier d'exercices	15
Découvrir la conduite Pratique	16
Livret de vérifications	6
Location une semaine DVD « Free test »	12
Achat DVD « Free test »	29
RENDEZ-VOUS PEDAGOGIQUES	€uro
RVP préalable obligatoire pour AAC (1heure d'écoute pratique + 1 heure de bilan en salle)	65.5
1 ^{er} RVP obligatoire pour AAC (1 heure de pratique et 2 heures en salle)	95
2 ^{ème} RVP obligatoire pour AAC (1 heure de pratique et 2 heures en salle)	95
RVP supplémentaire, libre et facultatif (1 heure de pratique - 1 heure en salle)	65

Toutes les prestations supplémentaires sont payables au comptant.

2. Récapitulatif des formules

Possibilité de choisir toutes les formules selon l'âge et de changer de formule à tout moment.
Arrêté du 22 décembre 2009.

Formules	Conduite Accompagnée	Conduite Encadrée	Conduite Supervisée	Conduite Classique
Formation Initiale	ELLE EST INDENTIQUE POUR TOUTES LES FORMULES.			
Examen Théorique (valable 3 ans)	Dés 16 ans et valable si changement de formule.		Dés 17 ans et 6 mois et valable si changement de formule.	
VALIDATION de la FORMATION INITIALE	Obligatoire ou Recours* au Préfet du département. *Article 5 de l'Arrêté du 22 décembre 2009.			Recommandée
Examen Pratique	Non			Oui
Audit de Conduite pour Accompagnateur	Option Vivement recommandée.			Non
RDV Pédagogique Préalable avec Accompagnateur	2 heures obligatoires au minimum. 1 heure d'écoute en voiture et 1 heure de bilan personnalisé en salle. Délivrance de l'autorisation de conduite.			Non
Accompagnateur	Dés 23 ans avec minimum 5 ans de permis en continu			Non
Expérience de la conduite	1 an minimum et 3000 kms	Jusqu'à l'examen pratique	3 mois minimum et 1000 kms	Interdit ou choisir une autre formule
1 ^{er} RDV Pédagogique	Obligatoire entre 4 et 6 mois de conduite et 1000 kms	Obligatoire pendant cette période	Obligatoire après le 3 ^{ème} mois de conduite et 1000 kms	Non
2 ^{ème} RDV Pédagogique	Obligatoire à 3000 kms	Si Option Conduite Accompagnée ou sur demande de l'élève		Non
3 ^{ème} RDV Pédagogique	Option à déterminer entre l'élève, l'accompagnateur et l'enseignant selon les besoins.			Non
Examen Pratique	Dés 18 ans			

Toute l'équipe de Bastille Formation à votre disposition à tout moment, pour vous conseiller et vous aider à choisir la formule la mieux adaptée à vos besoins et votre profil.

N'hésitez pas à nous questionner !

Option
En cas d'échec à un examen Pratique : possibilité de conduite supervisée
Si Formation Initiale Validée

3. Pièces à fournir

Avant l'inscription : Prendre rendez-vous pour l'évaluation de départ

A l'inscription :

- 3 Photos d'identité (verres correcteurs éventuellement, "porteurs de lentilles" nous préciser).
- 1 Photocopie de la carte d'identité, de séjour, de résident, passeport, etc... (recto verso).
- 1 Photocopie de l'attestation de recensement pour les mineurs.
- 1 Photocopie du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense : Majeurs (- 25 ans) : Filles nées à partir du 1^{er} janvier 1983, Garçons nés à partir du 1^{er} janvier 1979.
- 1 Photocopie de l'ASSR de 1^{er} et de 2^{ème} niveau pour les élèves nés à partir du 01 janvier 1988.
- 5 timbres postaux au tarif en vigueur, au moment de l'inscription.
- L'acompte sur la formation initiale (voir modalités de paiement selon la formule choisie)
- Si besoin : Les frais de visite(s) médicale(s) : 43 €.
- Les personnes ayant déjà déposé une demande de permis dans une autre Auto-école :
Rapporter le dossier *Cerfa 02* et le Livret d'Apprentissage.
- Les personnes possédant déjà un permis et les Accompagnateurs de Conduite Accompagnée :
Fournir une photocopie recto verso.
- L'avenant de l'Assurance "acceptation de la conduite accompagnée, supervisée"
- Rapporter la présente brochure.

4. Restitution d'un dossier

Le dossier d'examen (également appelé Cerfa 02) est à la propriété du candidat. Il peut lui être restitué sur simple demande selon les conditions prévues **dans le contrat de formation à votre disposition sur simple demande à notre secrétariat.**

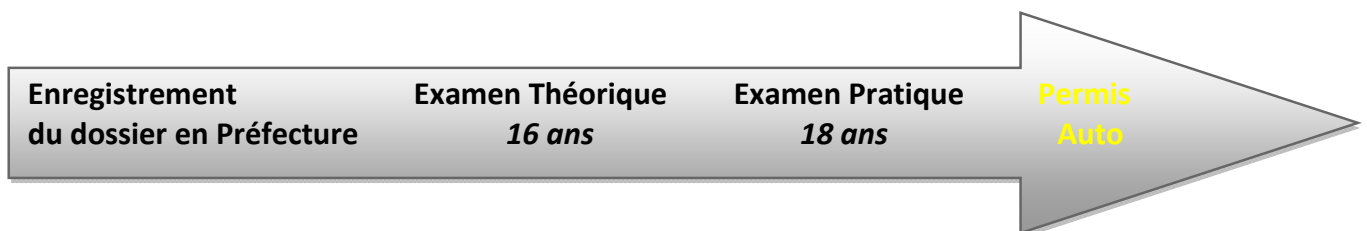
5. Aides au financement

Des AIDES au financement peuvent être accordées sous conditions par :

- La Mission locale
- Le pôle emploi

N'hésitez pas à interroger vos conseillers !..

6. Délais administratifs



Pour l'examen théorique (16 ans minimum ou 17 ans et 6 mois selon la formule), **pas de délai** après la date d'enregistrement du dossier par la préfecture et **deux semaines** sont obligatoires pour une nouvelle présentation en cas d'échec.

Pour l'examen pratique (18 ans minimum), **deux semaines** sont nécessaires et obligatoires après la réussite à l'examen théorique ou après chaque échec.

Les convocations aux examens dépendent des délais administratifs qui sont imposés à toutes les auto-écoles, du niveau de capacité atteint par l'élève et des places d'examens disponibles.

Les conditions de présentations, en cas d'échec, sont fonction des places d'examens attribuées ou disponibles et **des délais administratifs qui nous sont imposés par l'administration.**

Quel que soit le type d'examen, pas de délais après la date d'enregistrement du dossier par la préfecture. 24 heures minimum entre chaque examen et 1 mois de délais après le 2^{ème} échec.

DELAIS MOYENS D'ATTENTE POUR EXAMENS AUTO			
<i>Les 1ères présentations seront prioritaires : pas d'attente</i>			
2ème présentation	3ème présentation	4ème présentation	5ème et plus
1 à 2 mois	2 à 3 mois	3 à 4 mois	Plus de 5 mois

Nous faisons tout notre possible auprès de l'administration, pour obtenir le recrutement d'Inspecteurs et des examens supplémentaires et réduire ainsi ces délais.

7. Horaires d'ouverture

Bureau de Fontaine :

Du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00
Le mardi, jeudi et samedi de 10h00 à 12h00

Durant la période d'ouverture du bureau, vous pouvez effectuer des tests de code. Les cours de code s'effectuent pendant ces horaires (voir programme ci-dessous). Les moniteurs sont également à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Tests de code soutenus avec corrections de l'enseignant sur RDV:
Mardi et jeudi à 19 h

Bureau de Grenoble :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
Le samedi de 10h00 à 12h00

Tests de code soutenus avec corrections de l'enseignant sur RDV:
Lundi, mercredi et vendredi à 19 h

Horaires des leçons de conduite :

Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00.

Des leçons de conduite peuvent être données dès 7h00 ou après 20h00 (sur demande).

8. Programme cours de code

- COURS N° 1** : La Signalisation.
- COURS N° 2** : Les Priorités.
- COURS N° 3** : L'Arrêt et le Stationnement.
- COURS N° 4** : Les règles de Circulation.
- COURS N° 5** : La Vitesse.
- COURS N° 6** : Ville - Route – Autoroute.
- COURS N° 7** : Accident – Assurance.
- COURS N° 8** : Véhicule - Conducteur – Conduite.
- COURS N° 9** : Alcool, Drogues, Médicaments - Fatigue.
- COURS N° 10** : Le Cyclomoteur (sur demande).
- COURS N° 11** : La Motocyclette (sur demande)